

BASSIN UNIVERSITAIRE ALSACE

Vous êtes intéressé(e) par la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier.

**Lisez attentivement les informations qui suivent,
elles vous permettront de constituer
votre dossier d'inscription dans les meilleures conditions.**

NOTICE D'INFORMATIONS Sélection 2025

A L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DU PAYS D'ERSTEIN



CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION EN FORMATION INFIRMIERE

Peuvent être admis, en première année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier, les candidats âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes :

- 1) Les titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme.
Les infirmiers étrangers hors UE, titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.
- 2) Les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une cotisation à un régime de protection sociale d'une durée minimum de 3 ans à la **date de clôture des inscriptions** aux épreuves de sélection.
Tout candidat relevant de cette catégorie et titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et/ou supérieur, peut opter pour une ou les deux voies d'accès à la formation.

Candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection	
CALENDRIER FPC 2025	
OUVERTURE des inscriptions aux épreuves de sélection	Lundi 18 novembre 2024
CLOTURE des inscriptions aux épreuves de sélection	Vendredi 17 janvier 2025
EPREUVES de SELECTION	Épreuves écrites : semaine du 5 février 2025 Entretiens : semaine du 5 février 2025
AFFICHAGE des RESULTATS	Lundi 17 février 2025 à 10 h 00
DATE LIMITE DE CONFIRMATION D'ADMISSION	Jeudi 27 février 2025
DATE de RENTREE	Lundi 1er septembre 2025

Candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou en classe de terminale et les infirmiers ayant obtenu un diplôme d'infirmier en dehors de l'UE		
CALENDRIER PARCOURSUP 2025		
OUVERTURE DU SITE D'INFORMATION PARCOURSUP 2024 AFFICHAGE DE L'OFFRE DE FORMATION	Lundi 18 novembre 2024	Sur la plateforme d'admission Parcoursup https://www.parcoursup.fr
INSCRIPTION - FORMULATION des VŒUX – EXPRESSION DE LA MOTIVATION	A partir du Mercredi 15 janvier 2025	Sur la plateforme d'admission Parcoursup https://www.parcoursup.fr
DATE CLOTURE des VOEUX	Mercredi 13 mars 2025	Dernier jour pour formuler des vœux
FINALISATION DU DOSSIER ET CONFIRMATION DES VOEUX	Mercredi 2 avril 2025	Renseigner tous les éléments demandés
PROPOSITIONS D'ADMISSION	À partir du lundi 2 juin 2025	Réponses aux propositions d'admission dans les délais indiqués par la plateforme
FIN DE LA PHASE PRINCIPALE D'ADMISSION	Jeudi 10 juillet 2025	Dernier jour pour accepter une proposition d'admission
DATE DE RENTREE	Lundi 1er septembre 2025	A l'IFSI du Pays d'Erstein

DOSSIER D'INSCRIPTION FPC

- Fiche d'inscription à télécharger, à imprimer, à compléter et à signer.
- Photocopie lisible d'une pièce d'identité recto verso (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour en état de validité à la date des épreuves, aucune autre pièce n'est acceptée)
- Photocopie lisible du ou des diplômes obtenus
- Photocopie des attestations employeurs et/ou des fiches de paie et/ou des attestations Pôle Emploi **justifiant d'une durée minimum de 3 ans équivalent temps plein** de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection, soit 5 460 heures de travail tout secteur d'activité confondus sans limite de temps
- Attestations des formations continue (formations effectuées dans le cadre de votre travail)
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation détaillant le projet professionnel (2 pages maximum)
- Attestation sur l'honneur d'inscription à un seul IFSI au sein d'un même regroupement. (Modèle ci-dessous)
- 2 timbres postaux autocollants au tarif en vigueur
- Un Candidat en situation de Handicap peut demander lors du dépôt de son dossier d'inscription un aménagement des conditions de déroulement des épreuves de sélection sous réserve de fournir un : document du médecin justifiant l'aménagement.
 - Référent handicap de l'IFSI : Mme STUDLER : dominique.studler@ifsi-ch-erstein.fr

Les droits d'inscription d'un montant de 60 € à prévoir. Une facture vous sera adressée ultérieurement par voie postale par le Trésor Public.
Aucun remboursement n'est effectué en cas de désistement.

DEPOT DES DOSSIERS

AU PLUS TARD LE VENDREDI 17 JANVIER 2025 A 14H00

- Au secrétariat de l'IFSI
Horaires de dépôt : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 **sur rendez-vous** (03 88 75 36 50).
- Par voie postale en recommandé avec AR (cachet de la poste faisant foi) à :
IFSI du Pays d'Erstein, 2 rue de la Laine Peignée 67150 ERSTEIN.

L'institut ne valide l'inscription qu'après vérification du dossier.

Tout dossier d'inscription incomplet à la clôture des inscriptions ou parvenu hors délai sera rejeté.

Une confirmation d'inscription à la sélection FPC est envoyée aux candidats par mail.

EPREUVES DE SELECTION

Une épreuve écrite comprenant 2 sous-épreuves :

- une sous-épreuve de calculs simples d'une durée de 30 minutes. Elle permet d'apprécier les connaissances mathématiques des candidats.
- une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social d'une durée de 30 minutes. Elle permet d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

Un entretien, d'une durée de 20 minutes, portant sur l'expérience professionnelle. Il permet d'apprécier le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle.

L'épreuve écrite est notée sur 20 points, chaque sous-épreuve est notée sur 10 points.

L'entretien est noté sur 20 points.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves (épreuve écrite et entretien) est éliminatoire.

Pour être admis, les candidats doivent obtenir un total au moins égal à 20 points sur 40 à ces deux épreuves (épreuve écrite et entretien).

MODELE D'ATTESTATION SUR L'HONNEUR

NOM PRENOM
ADRESSE
CP VILLE
TEL
MAIL

Date

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Nom, prénom, né(e) le (date de naissance) à (ville), atteste sur l'honneur n'avoir fait qu'une inscription administrative dans le groupement Alsace pour la sélection à l'entrée en formation infirmière dans l'IFSI de (VILLE).

Pour servir et valoir ce que de droit.

NOM Prénom
Signature

LISTE DES IFSI PAR REGROUPEMENT DE BASSIN UNIVERSTAIRE REGION GRAND EST

La Région Grand Est compte 3 regroupements :

- Bassin Universitaire Alsace
- Bassin Universitaire Champagne-Ardenne
- Bassin Universitaire Lorrain

L'inscription au sein de chaque bassin se fait auprès de l'IFSI de vœu 1 de formation.

L'IFSI enregistre le dossier au titre du regroupement. Le candidat renseigne, s'il le souhaite, un vœu 2 et 3 sur ce dossier, de manière à élargir ses possibilités d'entrée en formation.

Il est ainsi impossible de déposer un dossier sur plusieurs IFSI du même regroupement.

En s'inscrivant dans un Institut, le candidat atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé un autre dossier dans un autre IFSI du même regroupement (modèle ci-dessus).

Par contre, il est possible de déposer un dossier sur un IFSI de chaque regroupement.

REGROUPEMENT ALSACE

1. IFSI BRUMATH
2. IFSI ERSTEIN
3. IFSI HAGUENAU
4. IFSI SAVERNE
5. IFSI SELESTAT
6. IFSI STRASBOURG ST VINCENT
7. IFSI STRASBOURG HUS
8. IFSI COLMAR
9. IFSI MULHOUSE
10. IFSI ROUFFACH
11. IFSI THANN

REGROUPEMENT CHAMPAGNE-ARDENNES

1. IFSI CHARLEVILLE-MEZIERES
2. IFSI REIMS
3. IFSI CHALONS-EN-CHAMPAGNE
4. IFSI EPERNAY
5. IFSI TROYES
6. IFSI CHAUMONT
7. IFSI SAINT DIZIER

REGROUPEMENT LORRAIN

1. IFSI BAR LE DUC
2. IFSI BRIEY
3. IFSI EPINAL
4. IFSI FORBACH
5. IFSI LAXOU
6. IFSI LIONNOIS
7. IFSI METZ CHR
8. IFSI METZ CRF
9. IFSI NEUFCHATEAU
10. IFSI REMIREMONT
11. IFSI SAINT DIE
12. IFSI SARREBOURG
13. IFSI SARREGUEMINES
14. IFSI THIONVILLE CHR
15. IFSI VERDUN

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de l'IFSI : 03 88 75 36 50

**FICHE D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SELECTION 2025
DES CANDIDATS EN FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DU PAYS D'ERSTEIN**

Nom de naissance : Nom d'épouse :

Prénom(s) : Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Adresse :
 Numéro - rue
 Code Postal Commune

Tel Fixe et Portable : Sexe : F M

Adresse e-mail :

Situation actuelle : Salarié Sans emploi Autre :

Pour les personnes en activité professionnelle

Nom de l'employeur :

Adresse :

Nature du poste occupé :

Nombre d'année d'activité professionnelle :

Documents à joindre à cette fiche

Tout dossier incomplet sera refusé

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Attestation sur l'honneur
- Photocopie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour)
- Photocopie des diplômes obtenus
- Photocopie lisible des attestations employeurs et/ou du Pôle Emploi justifiant de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale, soit 5 460 heures
- Photocopie des attestations de formations continues
- 2 timbres autocollants au tarif en vigueur
- Aménagement d'épreuves, documents justifiant la demande

Merci de noter vos vœux d'affectation pour le regroupement Alsace
Vœu d'affectation n° 1 : IFSI du Pays d'Erstein
Vœu d'affectation n° 2 :
Vœu d'affectation n° 3 :

IMPORTANT - A lire et à signer

Je sollicite mon inscription aux épreuves de sélection de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Pays d'Erstein

Je reconnais avoir pris connaissance des instructions et conditions d'admission qui figurent dans la notice ci-dessus.

J'accepte sans réserve le règlement qui régit le concours.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A :

le :

Signature :